



INFORMATIONS

MAIRIE

Le secrétariat de Mairie est ouvert le lundi de 13h30 à 15h30 Et le jeudi de 15h00 à 17h00.

PERMANENCE DU

MAIRE :

Lundi de 16h30 à 17h30 sur RDV

N'hésitez pas à nous contacter par mail :

mairiedebanteux59@orange.fr

BIBLIOTHÈQUE

Ouverture au public de 17h à 18h les lundis :

09 janvier.

CANTINE

Réservation le mardi avant 9h pour les 4 jours suivants.

Pensez à annuler si votre enfant est malade.

PÉRISCOLAIRE

La Garderie est de 7h30 à 8h45 et de 16h45 à 18h30 (dossier à remplir auprès de Natacha P).

Accueil sur les communes de Gouzeaucourt et Masnières
Inscription à la période obligatoire :

Renseignements auprès de la directrice Mallory 06.78.05.14.21

Garderie possible à partir de 7h30

Formule matin : 9h00 -12h00 / Garderie possible jusque 12h30

Formule journée : 9h00 -17h00
Repas fourni par les parents

Pas de garderie le soir.

www.ifac.asso.fr

L'année 2022 s'achève.

Au nom du Conseil Municipal, nous remercions tous ceux qui se sont investis au sein de la commune, par leur participation au niveau des associations, manifestations, bibliothèque, etc...

Espérons que l'année nouvelle nous permettra d'évoluer plus sereinement.

Nous vous invitons à se retrouver le samedi 07 janvier 2023 à 18h00 au 1000club pour célébrer l'année nouvelle et nous vous souhaitons d'excellentes Fêtes de fin d'année.



Accueil de la Mairie

L'accueil du secrétariat de mairie sera fermé

du 19 au 31 décembre 2022.

En cas d'urgence, vous avez toujours la possibilité de contacter :

Mme Godet Mention Bernadette :
03.27.78.55.02

Mme Ruyffelaere Christine :
03.27.78.51.83

M Lecoq Jean-Luc : 06.16.87.41.78

 **Nouveaux Arrivants** Vous êtes arrivé (s) depuis peu à Banteux, nous vous serions reconnaissants de vous présenter soit à l'accueil de la Mairie ou par mail.
Pensez à vous inscrire sur les listes électorales soit en mairie, soit sur le site service public.fr.

rappels pour votre sécurité :

- ❖ **Par respect pour les enfants, veuillez ramasser les déjections animales lors de vos promenades. Merci de votre civisme.**
- ❖ **La ruelle Lapierre est en sens unique applicable pour tous les usagers y compris les riverains.**
- ❖ **Les usagers des trottoirs, riverains ou passants doivent préserver leur propreté. Tout habitant est tenu d'entretenir son caniveau.**
- ❖ Le stationnement unilatéral alterné est institué à titre permanent toute l'année rue du carrier dont la chaussée n'est pas assez large pour contenir simultanément quatre véhicules de front. Ce stationnement s'effectue du 1^{er} au 15 de chaque mois du côté des numéros impairs des immeubles bordant la rue et du 16 au dernier jour du mois du côté des numéros pairs ainsi que le numéro 281
Le changement de côté s'opère le dernier jour de chacune de ces deux périodes entre 20h30 et 21 heures. (cf arrêté 31_2015).
Aucun panneau ne doit être implanté sans autorisation de la mairie. Merci de votre civisme.
- ❖ **Tout empiétement de haie ou d'arbre sur le domaine public est soumis à un élagage obligatoire (art L2212-2-2 du CGCT et art R116-2 du code de la voirie routière).**
- ❖ **N'oubliez pas le ramonage de votre moyen de chauffage, il doit être effectué au moins une fois par an pour être couvert par l'assurance en cas de sinistre.**
- ❖ **Nous vous informons qu'il est nécessaire de participer au déneigement et à la lutte contre le verglas au droit de votre façade ou de votre terrain sur une largeur égale à 1 mètre du trottoir.**
- ❖ Une benne à verre est à disposition pour tout apport complémentaire, **uniquement** de verre, sur l'aire de camping-car.
- ❖ Changement de circulation concernant l'accès et la sortie des camping-cars (cf arrêté n° 23_2022).
- ❖ **Carte d'identité ou passeport :** Désormais, vous pouvez vous rendre sur Gouzeaucourt pour enregistrer votre dossier de carte d'identité en prenant rendez-vous au 03.62.27.91.69.

DEMARCHAGE :

- **Téléphonique** : pour remédier au démarchage par téléphone, qui peut très souvent devenir envahissant, vous pouvez vous inscrire sur le site : www.bloctel.gouv.fr
- **A domicile** : Aucune société n'est accréditée par la Mairie de Banteux pour démarcher les particuliers !
- **Appel à la vigilance**, en cette fin d'année, méfiez-vous de démarchages à domicile et des cambriolages, ayez le bon réflexe de sécurité !
En cas d'urgence composez le 17 ou 112 (portable).

ECOWATT :APPLICATION ET ECOGESTES

Économisons l'électricité lors des périodes de forte consommation

le matin 08h-13h le soir 18h-20h

À la maison

1 **CHAUFFAGE**
Réduisez autant que possible la température du chauffage.

2 **ÉLECTROMÉNAGER**
Décalez certains usages domestiques (lave-vaisselle, machine à laver, etc...).

3 **CUISINE**
Modérez l'utilisation des appareils de cuisson (par exemple en évitant les cuissons longues).

4 **ÉCLAIRAGE**
Éteignez les lumières inutiles (pièces inoccupées).

5 **MOBILITÉ**
Évitez de recharger les véhicules électriques pendant les périodes de tension.

Le réseau de transport d'électricité

écowatt

Ma météo de l'électricité pour une consommation plus responsable

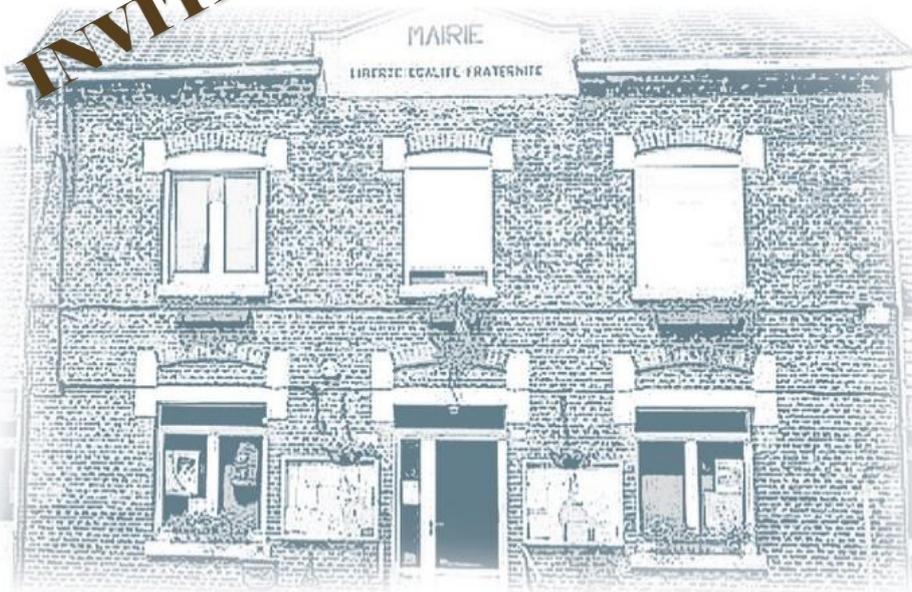
Je sais en temps réel si la consommation d'électricité est élevée dans ma région

Je sais quels éco-gestes adopter et à quelle heure

Je m'abonne à l'alerte « coupure »

Rejoignez le mouvement !
monecowatt.fr

INVITATION



*Meilleurs
Vœux*

A l'occasion de la nouvelle année 2023

*Bernadette GODET MENTION, Maire
et le Conseil Municipal de Banteux
seraient très honorés de votre présence lors
de la cérémonie des vœux
qui aura lieu le*

***Samedi 07 janvier 2023
à 18 heures 00 au Mille Club.***



Les informations sont disponibles sur le site internet de Banteux :

www.villedebanteux.fr

